

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du jeudi 9 juillet 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE





VOICI LES CINQ CANDIDATES DE LA RÉGION DU CENTRE QUI BRIGUENT LE TITRE DE MISS HAINAUT

Ce dimanche, les 31 candidates qui sont en lice pour devenir la prochaine Miss Hainaut ont été présentées à la presse et au public. Parmi elles, cinq candidates de la région du Centre aux profils assez divers, à découvrir ici...



Talyssa Wielant, 20 ans,
d'Enghien. © D.R.



Aurora Fichera, 17 ans,
de Braine-le-Comte. © D.R.



Léa Desmecht, 17 ans,
de Soignies. © D.R.



Celia Clemente, 20 ans,
de Trivières. © D.R.



Zoe Ghysels, 18 ans,
de Hoves. © D.R.

Ce dimanche, à Hasselt, les candidates provinciales pour la prochaine édition de Miss Belgique ont été présentées. Concrètement, quelque 200 filles sont en lice pour tenter de décrocher la couronne de Miss de leur province, le 19 septembre prochain. Pour la province du Hainaut, elles sont 31 dont 5 qui proviennent de la région du Centre.

Il y a, par exemple, **Talyssa Wielant, 20 ans, d'Enghien**, qui est une future hôtesse de l'air, pour laquelle ce concours est une première inscription. « J'ai gagné le concours Miss Enghien 2026 et donc j'ai remporté ma place pour participer à Miss Belgique », explique-t-elle. « Je suis actuellement en formation pour devenir hôtesse de l'air et je suis également auto-entrepreneuse dans le

domaine du voyage », ajoute-t-elle.

Aurora Fichera, 17 ans, de Braine-le-Comte, étudiante agent d'éducation, fait aussi partie de l'aventure. Son petit « plus » ? Son oreille musicale. « Depuis petite, j'ai une très bonne oreille musicale : je peux reproduire à l'oreille une musique que j'entends sur n'importe quel instrument ».

Léa Desmecht, 17 ans, de Soignies, étudiante en coif-

fure, est, elle, passionnée par le monde des chevaux dans lequel elle évolue depuis qu'elle a trois ans et demi. Elle est aussi passionnée de photo et de mannequinat.

Autre candidate, **Celia Clemente, 20 ans, de Trivières**, étudiante, qui se définit comme accro au shopping. Plus tard, elle aimerait devenir avocate car elle se dit passionnée par le droit.

Enfin, **Zoe Ghysels, 18 ans, de Hoves**, étudiante en sciences économiques et de gestion, est deuxième dauphine de Miss Enghien 2026. Elle est aussi cheffe scout et joueuse de tennis. La voilà donc, elle aussi, lancée dans la grande aventure Miss Belgique.

L'une d'entre elles deviendra-t-elle la prochaine Miss Hainaut ? Réponse le 18 septembre prochain. ■

1.747 MORTS DE PLUS EN BELGIQUE À CAUSE DE LA CANICULE DE JUIN

Avec 919 décès supplémentaires, la Wallonie est la Région qui a enregistré la plus forte surmortalité (76 %) entre le 18 juin et le 1^{er} juillet, bien loin devant la Flandre (31 %)

FRANÇOISE DE HALLEUX

On nous avait annoncé des chiffres « nettement plus graves » que les chiffres partiels diffusés début du mois, et de fait, la canicule a tué plus que ce qu'on le craignait. Entre le 18 juin et le 1^{er} juillet, si l'on compare à la même période sur les cinq dernières années, la Belgique a enregistré une surmortalité de 47,8 % ! En chiffres absolus, cela veut dire que 1.747 personnes supplémentaires sont décédées, à cause de la canicule donc.

La journée la plus meurtrière a été celle du samedi 27 juin avec 641 décès, soit une surmortalité de 146,5 %. Le lendemain, 28 juin, la mortalité est restée exceptionnellement élevée

avec 632 décès enregistrés (+ 143,1 % de surmortalité). En temps normal à la fin du mois de juin, on tourne plutôt autour des 260 morts par jour. Le 27 juin, on a donc eu deux fois et demie plus de morts qu'en temps normal... Ce qui est sûr, c'est que jamais une vague de chaleur n'avait autant tué dans notre pays. Celle d'août 2020 avait entraîné une surmortalité de 37,5 % (1.557 décès supplémentaires).

PAS QUE LES VIEUX !

Ces journées ont-elles été plus meurtrières que lors du covid ? « En chiffre absolu, le 27 juin 2026 a été le troisième jour le plus meurtrier du pays », nous répond Gijs Van Gassen, porte-parole de Sciensano.



© Montage SI

« Le 10 avril 2020 est en première position avec 670 décès liés au covid et en deuxième position le 8 avril 2020 avec 642 décès. Mais vu qu'en avril, on en

registre normalement plus de morts (305 à 310 par jour), on peut dire qu'en termes de surmortalité, le 27 juin 2026 bat tous les records ».

Ce pic de décès des 27 et 28 juin coïncide avec les dysfonctionnements observés à la centrale 112, surchargée d'appels de citoyens en détresse, à cause de la cha-

leur mais aussi des orages. Plusieurs personnes ont dénoncé de longs moments d'attente avant d'avoir un opérateur en ligne et plus d'une heure d'attente parfois pour atteindre le médecin de garde (le 1733 aboutit à la même centrale du 112).

Sciensano ne se prononce pas sur un lien éventuel entre embouteillage au 112 et surmortalité. Le ministre de l'Intérieur, Bernard Quintin (MR), a lancé un appel... aux volontaires (opérateurs

en congé) pour renforcer les équipes à la centrale 112 pour le week-end prochain.

Autre élément qui ressort de ces chiffres issus du Registre national : lors de cette canicule, la Wallonie et Bruxelles ont payé le prix fort, par rapport à la Flandre. La surmortalité en Wallonie a atteint les 76 % (919 décès), bien loin devant la Flandre (31,4 % de surmortalité avec 682 décès) et devant Bruxelles aussi qui présente un taux de surmortalité de 60,9 % (159 décès).

POURQUOI LA WALLONIE ?

Comment expliquer de telles différences ? Les habitations sont-elles moins isolées en Wallonie ? Les Wallons ont-ils une plus mauvaise santé au départ ? La chaleur a-t-elle été plus intense au Sud du pays ? « Impossible de répondre à ce stade, il faudrait des analyses plus approfondies », répond Gijss Van Gassen.

Autre élément qui surprend : la canicule de juin n'a pas tué que des personnes âgées. On observe aussi une augmentation importante de la mortalité chez les personnes de 15 à 64 ans, avec 280 décès supplémentaires (+ 61,3 %).

Les plus de 85 ans ont été les plus frappés (716 décès dus à la canicule), suivis par les 65-84 ans (765 décès dus à la canicule).

Pourquoi tant de morts ? Sciensano cite la combinaison de trois éléments qui ont atteint des niveaux particulièrement élevés : la durée de la canicule, l'intensité des températures (dix jours consécutifs autour des 30 degrés dont trois jours à 35 degrés et deux nuits à 24 degrés) et la concentration en ozone.

QUE FONT LES MINISTRES ?

Face à ces chiffres accablants, les autorités vont-elles prendre de nouvelles mesures pour les prochaines canicules à venir ? Nos questions envoyées au ministre de la Santé Frank Vandenbroucke (Vooruit) sont restées sans réponse.

« Ces chiffres sont préoccupants et atteignent, dans certaines zones, des niveaux comparables à ceux observés lors de certains épisodes de la crise du covid », réagit de son côté le ministre wallon de la Santé Yves Coppieters (Les Engagés). « Dès le 15 mai, l'AVIQ a activé le plan 'Forte chaleur et pics d'ozone' avec un dispositif de prévention renforcée. Ce jeudi au gouvernement wallon, nous

tâcherons d'identifier d'autres mesures pouvant être rapidement mises en œuvre : protection des personnes isolées, accès à des lieux frais, amélioration de l'accès à l'eau potable, renforcement de la préparation des institutions accueillant des publics fragiles ».

Au cabinet du ministre bruxellois de la Santé Ahmed Laaouej (PS), on nous dit ne pas avoir attendu les chiffres de Sciensano pour activer l'ensemble des leviers relevant de ses compétences dès fin mai et activer les dispositifs sanitaires.

La CIM, Conférence interministérielle Santé publique, réunie ce mercredi a demandé au Centre national de crise une évaluation multisectorielle et la préparation d'un plan de gouvernance clarifiant les responsabilités de chacun pour les prochaines canicules.



« Ces chiffres sont préoccupants, avec dans certaines zones, des niveaux comparables à ceux observés lors de la crise du covid »

Yves Coppieters (Les Engagés)
MINISTRE WALLON DE LA SANTÉ

On en est donc là : accorder les violons entre ministres, et pas uniquement ceux de la Santé. Les ministres du Logement, de l'Environnement et de la Protection civile doivent aussi jouer dans la pièce... ■

UNE NOUVELLE CANICULE ARRIVE SUR LE PAYS



David Dehenauw. © D.R.

Nous n'en avons pas encore fini avec la chaleur cet été. Ce mercredi soir, l'Institut royal météorologique (IRM) a lancé une nouvelle alerte jaune pour toute la Belgique, y compris la Côte, jusqu'à au moins dimanche soir.

La canicule sera moins longue et d'intensité moins forte, mais le thermomètre dépassera à nouveau les 30 degrés pendant plusieurs jours.

David Dehenauw, chef de la section météo à l'IRM, nous détaille le temps qu'il fera dans les prochains jours. « Le mercure repassera la barre des 30 degrés à partir de samedi 11 juillet », dit-il, « avec 31 à 32 degrés dans le centre du pays. On montera ensuite à 32 à 33 degrés dimanche et cela jusque mardi 14 juillet. On prévoit ensuite 30 à 31 degrés les mercredi 15 et jeudi 16 juillet, puis la température diminuera ».

La bonne nouvelle, pour cette nouvelle vague de chaleur, c'est que nous n'hériterons pas des 40 degrés que connaissent actuellement nos voisins

français. « Car le dôme de chaleur ne passera pas au-dessus de la Belgique cette fois-ci », explique David Dehenauw. « Je ne vois en tout cas rien de tel dans les projections. Pour cette vague-ci, on ne devrait pas dépasser les 34 degrés maximum ». Lors de la canicule de juin, un record de 40 degrés avait été enregistré à Kleine Brogel, 35,5 degrés à Bruxelles (Uccle) et on avait aussi atteint des records de température la nuit avec 25 degrés enregistrés à Bierset et à Gosselies... Pour cette nouvelle canicule, l'IRM annonce des nuits plus respirables.

RETOUR À UN TEMPS BIEN BELGE

« On repassera sous la barre des 30 degrés pour le week-end prolongé (du 17 au 21 juillet), avec des risques d'orages, et on reviendra à des valeurs normales d'été pour la semaine du 20 juillet avec des températures allant de 23 à 25 degrés et aussi des averses orageuses », termine David Dehenauw. Quid du mois d'août ? « Il est trop tôt pour faire la moindre prévision », répond le météorologue. « Août sera un mois chaud, c'est tout ce que je peux vous dire ». Chaud, très chaud ou infernalement chaud ? Impossible à dire. ■

F. DE H.

SURMORTALITÉ EN RAISON DE LA CANICULE DE JUIN



Wallonie

76%

919 décès



Flandre

31,4%

682 décès



Bruxelles

60,9%

159 décès

Surmortalité totale en Belgique

47,8% 1.747 décès

Source : Sciensano

SUDINFO

LA BELGIQUE DÉCLARE LA GUERRE AUX ARNAQUES

Les banques annoncent un nouveau plan d'action contre le phishing et la fraude en ligne. Des recommandations communes vont être mises en place pour mieux protéger les clients, accompagner les victimes et bloquer plus rapidement les escrocs.

GUILLAUME PAVONCELLI

Les fraudeurs ne cessent de changer leurs méthodes. Faux messages, appels téléphoniques, faux sites internet... Les arnaques sont devenues un véritable fléau que les autorités ne parviennent pas à endiguer. Du moins jusqu'à aujourd'hui. Car pour tenter d'y répondre plus efficacement, le secteur bancaire présente un nouveau plan d'action destiné à renforcer la protection des consommateurs belges.

C'est à la demande du ministre de la Protection des consommateurs Rob Beenders que Febelfin a travaillé ces derniers mois sur une série de mesures avec un objectif clair : faire baisser le nombre de victimes et limiter les pertes financières liées aux fraudes en ligne. « Avec ce plan d'action, nous franchissons ensemble des étapes importantes pour renforcer davantage la protection des consommateurs belges contre la fraude en ligne », déclarent Rob Beenders et Febelfin.

La particularité de ce nouveau plan, c'est qu'il vise à harmoniser les protections

proposées par les différentes banques. Si plusieurs appliquaient déjà certaines de ces mesures, la nouveauté réside dans le fait que le secteur bancaire a désormais formulé des recommandations communes afin que ces dispositifs soient introduits dans un délai déterminé par l'ensemble des acteurs.

DES PROTECTIONS RENFORCÉES

Parmi les mesures annoncées, une concerne directement les clients particuliers : la mise en place d'une limite standard réduite à 5.000 euros maximum par jour pour les virements. Les clients pourront toutefois modifier cette limite, à la hausse comme à la baisse. Les banques sont également invitées à envoyer une notification lorsqu'un client relève son plafond et à prévoir désormais un délai d'attente minimum de quatre heures avant que cette augmentation ne soit effective.

D'autres mesures concernent la détection des opérations suspectes, le renforcement des procédures d'authentification ou en-

core la lutte contre les logiciels malveillants permettant aux fraudeurs de prendre le contrôle d'un appareil.

Le secteur souhaite aussi développer davantage les mesures dites de « slow banking », ou « banque lente ». L'idée : ralentir certaines opérations afin de laisser un temps de réflexion supplémentaire aux clients lorsqu'ils sont manipulés ou mis sous pression par des criminels. Les banques devront donc toujours proposer l'option d'un virement classique, plus lent.

UN NUMÉRO POUR RÉAGIR PLUS VITE

Le plan prévoit aussi une meilleure collaboration entre les banques. La fraude implique souvent plusieurs comptes et plusieurs institutions financières. Pour améliorer la réaction en cas de problème, un numéro central baptisé « Fraudstop » a également été lancé fin juin. Il permet de joindre rapidement sa banque en cas de suspicion de fraude. Les banques veulent également renforcer le partage d'informations grâce à une plateforme commune.

Celle-ci doit permettre d'identifier plus rapidement les schémas frauduleux et de mieux neutraliser les opérations suspectes. Sa mise en place nécessite toutefois un cadre légal adapté. Une charte de communication sera aussi élaborée afin que le secteur s'engage à traiter les dossiers de fraude dans un délai de 15 jours ouvrables bancaires et à communiquer de manière uniforme avec les victimes. Si le secteur bancaire renforce ses dispositifs, il insiste sur le fait que la lutte contre la fraude doit dépasser

L'objectif est clair : faire baisser le nombre de victimes et limiter les pertes financières liées aux fraudes en ligne

ser les seules banques. Les escrocs utilisent souvent les réseaux sociaux, les services de messagerie ou d'autres plateformes numériques pour approcher leurs victimes avant même qu'une opération bancaire n'ait lieu.

« La fraude en ligne évolue

en permanence. C'est pour quoi il est positif que le secteur bancaire dispose désormais d'un plan d'action pour lutter contre le phishing », explique Rob Beenders. Avant d'ajouter : « Si nous ne voulons pas que la Belgique reste une cible de choix pour les fraudeurs, chacun doit prendre ses responsabilités : les opérateurs télécoms, les réseaux sociaux, les entreprises technologiques, mais aussi la police et la justice. »

Le gouvernement prépare d'ailleurs un plan national de lutte contre la fraude en ligne. Pour David Clarinval, ministre de l'Économie, « le phishing est un défi complexe qui nécessite une approche intégrée ». Selon lui, le secteur bancaire prend « un engagement fort » avec des mesures visant à améliorer « la prévention, la coopération et la sensibilisation ». Karel Baert, CEO de Febelfin, rappelle toutefois que « chaque victime est une victime de trop » et estime qu'il faut « combattre la fraude là où elle prend naissance, poursuivre efficacement les criminels et responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés ». ■

MOUCHERON DE RETOUR À SOIGNIES

À la recherche d'un nouveau défi, le demi de mêlée Curtis Moucheron a décidé de revenir à Soignies après une saison en France.

ROMAIN SCHREVEVS

La saison prochaine, Curtis Moucheron retrouvera le championnat belge. Le demi de mêlée a beaucoup appris à l'étranger et espère mettre cette expérience au service de Soignies : « Dans l'ensemble, je suis plus que satisfait de ma saison à Limoges. À partir de novembre, je suis devenu un vrai leader pour l'équipe. J'avais des propositions pour continuer à jouer en France, mais je pense que c'était le bon moment pour rentrer. » Il a pu constater l'écart de niveau entre le jeu belge et français : « Il y a une vraie différence concernant la conquête. Sur la touche et la mêlée, la France est deux ou trois niveaux au-dessus de la Belgique. »

Pendant qu'il évoluait à Limoges, les Sonégiens ont réalisé une saison époustouflante en décrochant le premier titre de champion de Belgique de leur histoire : « Je les ai beaucoup suivis. J'étais très content pour les gars. Soignies, c'est ma deuxième maison. Je ne le vis pas

”

« Soignies est ma deuxième maison »

Curtis Moucheron
DEMI DE MÊLÉE DU RC SOIGNIES

comme un échec, mais plutôt comme une réussite. Je pense qu'un groupe ne gagne pas sur une saison, mais sur plusieurs années de construc-



Un retour fracassant. © Rugby Club Soignies

tion. Passer ce cap, ce n'était qu'une question de temps. »

« PAS UN ÉCHEC »

Le demi de mêlée est conscient qu'avec les Carriers, sa place de titulaire ne sera pas garantie : « On sent que Bertrand Billi a réussi à mettre des choses en place avec ce groupe. Yves Ca-

lomme, directeur sportif, a également poussé les jeunes. Nos places ne sont plus du tout acquises. Ça crée une émulation dans le groupe et de la concurrence, ce qui élève le niveau de jeu. On va devoir tous bosser dur pour être dans les 23. J'en suis très content et c'est aussi pour ça que je voulais revenir. » ■



Nos images du derby entre Casteau et Mont-St-Aldegonde

Positionnés respectivement à la onzième et dixième place, Casteau et Mont-St-Aldegonde s'affrontaient ce samedi après-midi. Et le sort de cette rencontre s'est avéré en faveur des Castellais qui se sont imposés sur le score de 13-10 face à Mont-St-Aldegonde. Une

opération qui leur permet de revenir à hauteur de leur adversaire du jour au classement. Retrouvez toutes nos photos et vidéos de la rencontre sur notre site web : www.audinfo.be (Centre, sports). L.R. (photos et vidéos : David Claes)



LE SOIR

Une surmortalité record après la canicule de juin

La vague de chaleur de juin a entraîné une surmortalité inédite depuis 2000 en Belgique, avec au moins 1.747 décès supplémentaires. Un bilan particulièrement lourd en Wallonie et à Bruxelles, où les décès ont bondi de 76 % et 60,9 %.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Une surmortalité d'une ampleur exceptionnelle... La vague de chaleur qui a frappé la Belgique entre le 18 et le 29 juin a tenu ses funestes promesses. Selon les toutes dernières données présentées par Sciensano, durant cette période et les quelques jours qui ont suivi soit jusqu'au 1^{er} juillet, on dénombre 5.401 décès, soit au minimum 1.747 décès supplémentaires par rapport au nombre attendu en temps normal. En valeur relative, cela représente une surmortalité de 47,8 %, soit la plus élevée jamais observée lors d'un épisode de chaleur depuis le début des analyses, en 2000.

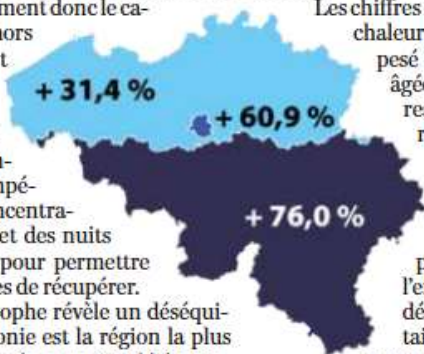
Ce bilan, encore susceptible d'être consolidé, est nettement supérieur à une première estimation provisoire diffusée fin de semaine dernière, laquelle

ne faisait état « que » de 1.222 décès excédentaires. Les toutes dernières données issues du Registre national et de Statbel, confirment donc le caractère hors norme de cet épisode caniculaire, marqué par sa durée, l'intensité des températures, les concentrations d'ozone et des nuits trop chaudes pour permettre aux organismes de récupérer.

Et la catastrophe révèle un déséquilibre : la Wallonie est la région la plus durement frappée, avec 919 décès supplémentaires (une surmortalité de 76 %). Bruxelles suit, avec 159 décès excédentaires (surmortalité de 60,9 %) alors que la Flandre est proportionnel-

lement bien moins affectée avec une hausse de 31,4 % par rapport au niveau attendu.

Les chiffres montrent aussi que la chaleur n'a pas uniquement pesé sur les personnes âgées, même si celles-ci restent les plus vulnérables. Sciensano relève ainsi une surmortalité de 61,3 % chez les 15-64 ans. L'exposition prolongée à la chaleur, l'effort physique, la déshydratation ou certains traitements peuvent, même chez des personnes plus jeunes, compromettre la capacité du corps à maintenir sa température interne autour de 37 degrés et entraîner des atteintes graves. P. 2 & 3

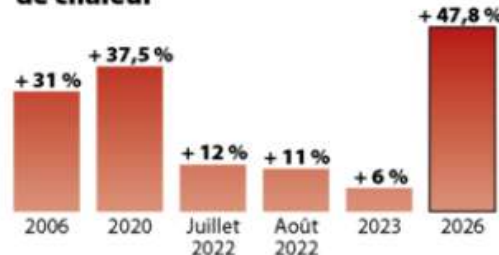


La surmortalité en Belgique du 18 juin au 1^{er} juillet 2026 liée à la vague de chaleur

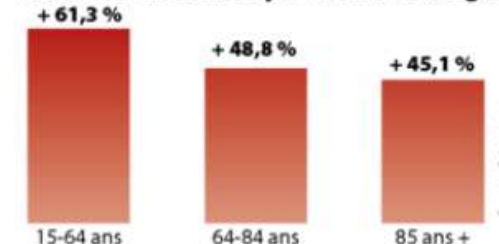
+ 1.747 décès (+ 47,8 %)



Surmortalité due aux vagues de chaleur



Excès de mortalité par tranche d'âge



ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Le thermomètre s'est affolé fin juin avec des températures dépassant les 30 degrés, en plus de pics d'ozone exceptionnels. On s'attendait à ce que le bilan humain de ces quelques jours (et nuits) caniculaires, entre le 18 juin et le 1^{er} juillet, pèse plus lourd que celui, annoncé provisoire la semaine dernière, de 1.222 décès. Consolidé par l'institut de santé publique Sciensano en tenant compte de données qui continuent d'être complétées dans les semaines suivant leur enregistrement, il grimpe désormais à 1.747 décès excédentaires (sur un total de 5.401 décès sur la même période). Soit une surmortalité de 47,8 %. « Des chiffres préoccupants qui doivent être pris avec tout le sérieux nécessaire », comme les a immédiatement qualifiés par voie de communiqué le ministre wallon de la Santé, Yves Coppieters (Engagés).

leur n'a pas uniquement affecté les personnes âgées : Sciensano fait en effet état d'une surmortalité de 61,3 % (280 décès supplémentaires) chez les Belges de 15 à 64 ans.

Comme le souligne l'institut de santé publique, des jeunes peuvent aussi succomber de la chaleur, surtout lorsque l'exposition est intense, prolongée ou combinée à un effort physique. Ce risque pour la santé tient en un élément clé : l'homéostasie, soit la capacité d'un organisme à se maintenir en équilibre, en l'occurrence 37 degrés pour le corps humain. Quand il fait très chaud, il se maintient à bonne température par la transpiration et par l'augmentation du débit sanguin vers la peau. Mais si la chaleur, l'effort, la déshydratation ou certains médicaments empêchent cette thermorégulation, la température interne peut monter rapidement, augmentant le risque de coup de chaleur avec des atteintes du cœur, du cerveau ou des reins.

« Il s'agit de la surmortalité la plus élevée enregistrée lors d'une vague de chaleur sur l'ensemble de la période analysée, depuis 2000, tant en valeur absolue (1.747 décès supplémentaires) qu'en valeur relative (+ 47,8 %) », souligne l'institut de santé publique sur son site internet. Pour rappel, la surmortalité est calculée en comparant le nombre de décès observés avec le nombre de décès attendus en temps « normal » (estimé sur la base des données de mortalité des cinq années précédentes). Ces analyses proviennent des données de décès (toutes causes confondues) du Registre national et des données de mortalité du système de surveillance Be-Momo dans les maisons de repos et de soins monitoré par Statbel.

La journée la plus meurtrière a été le 27 juin, avec 641 décès, soit une surmortalité de 146,5 %. Le lendemain, la mortalité est restée exceptionnellement élevée, avec 632 décès enregistrés (+ 143,1 % de surmortalité). A la fin du mois de juin, le nombre de décès attendus est « normalement » d'environ 260 par jour. Cet excès de mortalité concerne sans réelle surprise les seniors, dont l'organisme supporte moins facilement la chaleur tandis que leur sensation de soif est altérée et qu'ils souffrent aussi davantage de comorbidités, avec un total de 498 décès supplémentaires (+ 52,4 %) des plus de 65 ans dans les maisons de repos et de soins et 960 personnes de la même tranche d'âge décédées fin juin à leur domicile ou à l'hôpital (+ 42,7 %). Mais cette vague de cha-

Les données mettent aussi le doigt sur un déséquilibre Nord-Sud. La Wallonie a été la Région la plus durement touchée, avec une surmortalité de 76 % (919 décès supplémentaires), suivie par Bruxelles qui présente une surmortalité de 60,9 % (159 décès supplémentaires). En Flandre, la surmortalité est de 31,4 %. Parmi les hypothèses avancées pour expliquer ces disparités régionales, les facteurs socio-économiques, la densité de population et la configuration urbaine ont joué un rôle que les Régions devront étudier, estime l'épidémiologiste Natalia Bustos Sierra (Sciensano), qui confirme que les données de Be-MOMO sont « un signal d'alerte ». « Il convient de rappeler que les analyses scientifiques se poursuivent. Les données actuellement disponibles ne permettent pas encore d'expliquer précisément les causes de cette surmortalité, notamment au regard des comorbidités et des différents facteurs de vulnérabilité », relève de son côté le ministre Coppieters dans son communiqué.

C'est la combinaison de trois facteurs qui explique le caractère exceptionnel de cet épisode caniculaire, précise encore Sciensano : sa durée, l'intensité des températures et les concentrations d'ozone. Le manque d'acclimatation compte aussi : un organisme qui n'a pas encore eu le temps de s'habituer à une chaleur soudaine supporte moins bien des températures anormalement élevées. Les nuits très chaudes aggravent également le risque, avec un moindre récupération, comme les logements mal isolés et/ou ventilés.

« Des efforts accrus à déployer pour les personnes vulnérables »

Alors que des températures dépassant les 30 degrés sont à nouveau attendues ces prochains jours, les différents ministres de la Santé (fédéral et régionaux) ont demandé aux experts du *Risk Management Group* (RMG) de formuler des recommandations. Précisant qu'une « politique efficace repose sur une évaluation continue et une amélioration permanente », le texte en distingue dix à court terme et neuf à plus long terme qui ont été débattues ce mercredi en commission interministérielle (CIM).

« Des efforts accrus doivent être déployés pour atteindre les personnes vulnérables, en particulier les personnes âgées vivant seules », précise la CIM Santé dans un communiqué. « Plusieurs initiatives exemplaires existent déjà, dans lesquelles les autorités locales, les organismes assureurs ou les organisations sociales prennent contact avec ces personnes pour vérifier si tout va bien et si elles ont besoin d'aide. Ces initiatives doivent être étendues et mieux coordonnées. »

Comme l'enjoignent les experts du RMG dans leur document, il s'agira aussi d'améliorer la communication envers le grand public en la rendant plus spécifique et fondée sur des données scientifiques. « Il convient également d'indiquer clairement qu'il n'est pas possible d'éviter totalement la surmortalité liée à la chaleur, mais que des mesures pré-

ventives ciblées peuvent en réduire le risque », soulignent-ils.

Alors que les lignes d'appel d'urgence 112 et 1733 (la centrale, actuellement gérée par le 112, qui assure le triage pour les postes de garde de médecine générale, NDLR) ont été submergées pendant l'épisode caniculaire, la priorité des priorités sera dans l'immédiat d'améliorer leur fonctionnement, qui a montré des limites le dernier week-end de juin, où des temps d'attente de dix minutes et plus ont été enregistrés.

Le RMG demande au SPF Santé publique d'examiner rapidement des solutions, notamment la possibilité de rediriger temporairement les appels vers les postes de garde de médecine générale, plutôt que de les faire passer par le 112 dès que le code orange ou rouge est activé. L'objectif est d'éviter une saturation des centrales d'urgence et de mieux répartir les demandes de soins non vitaux. Une analyse des moyens supplémentaires nécessaires pour les cercles de médecine générale et les postes de garde est également demandée.

Le Centre national de crise, qui assure la coordination fédérale en cas d'impact multisectoriel grave, est par ailleurs invité à réaliser une évaluation multisectorielle plus détaillée en concertation avec tous les secteurs concernés, tels que l'emploi et le travail, la mobilité et l'événementiel.

Les pools d'enseignants remplaçants soulagent les écoles, sans combler la pénurie

Quatre ans après leur lancement, les pools d'enseignants semblent convaincre les acteurs de l'école. L'évaluation de la Fédération Wallonie-Bruxelles démontre que le dispositif facilite les remplacements de courte durée, mais peine à pallier la pénurie de personnel.

CHARLOTTE HUTIN

Le jour de la rentrée, à 8 h, une institutrice m'annonce qu'elle vient de se tordre la cheville. Trente minutes plus tard, quelqu'un était devant les élèves pour la remplacer. » Pour Pierre Laurens, directeur de l'école Saint-Antoine à Forest, cette scène résume à elle seule l'intérêt des pools de remplacement. Ces enseignants, engagés à temps plein pour une année, circulent entre plusieurs écoles afin de couvrir les absences de très courte durée, là où les directions peinent souvent à trouver un remplaçant.

Alors que la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), a annoncé la prolongation de l'expérience pour l'année 2026-2027, les premières évaluations du dispositif, transmises fin juin aux députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dressent un bilan encourageant. Les écoles saluent une réponse efficace aux absences de courte durée et les enseignants apprécient la stabilité qu'offre cette formule. Le rapport met néanmoins en évidence les difficultés rencontrées lors des premières années de déploiement. Faute de candidats, une partie importante des postes prévus sont restés vacants.

Répondre aux absences

Lancé en 2022, dans les zones de Bruxelles et du Hainaut Sud, le projet pilote vise un double objectif : offrir da-

et mars », précise le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

Les retours recueillis auprès des directions sont unanimes : le dispositif permet de trouver rapidement un remplaçant, d'éviter de répartir les élèves dans les autres classes et d'assurer une continuité pédagogique. « C'est un très chouette système, surtout en hiver lorsque les absences pour maladie se multiplient », témoigne Pierre Laurens. Son entité, qui regroupe 25 écoles, dispose de deux enseignants au sein du pool. « Je fais appel à eux entre dix et quinze fois par an en moyenne pour des remplacements de maximum une semaine. Ils ne se contentent pas d'occuper les élèves : ils assurent une véritable continuité pédagogique. »

Les enseignants, eux, évoquent le sentiment d'utilité, la stabilité financière offerte jusqu'à la fin de l'année scolaire, la possibilité de découvrir plusieurs écoles et une charge de travail allégée par rapport à celle d'un titulaire de classe (lire par ailleurs). Plus d'un enseignant sur deux ayant intégré un pool en 2022-2023 a d'ailleurs choisi de renouveler l'expérience l'année suivante.

Une montée en puissance progressive

Le rapport rappelle néanmoins que les débuts de l'expérimentation n'ont pas été simples. Pour l'année scolaire 2023-2024, le budget de 2,4 millions d'euros permettait de financer 48 équivalents

pénurie d'enseignants, particulièrement marquée à Bruxelles. Le Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP) pointe une autre difficulté : pour constituer un pool, les pouvoirs organisateurs doivent mutualiser leur moyen pour réunir l'équivalent d'un temps plein.

Ces difficultés semblent toutefois s'être estompées au fil de l'expérimentation. Selon les chiffres communiqués par l'administration, 48 ETP ont été pourvus durant l'année scolaire 2025-2026 sur quatre zones, alors que le budget alloué permettait cette fois de recruter 68 ETP.

L'évaluation pointe encore plusieurs défis. Les pouvoirs organisateurs évoquent une gestion administrative parfois lourde, liée notamment à la centralisation des demandes de remplacement. Les enseignants pointent quant à eux les frais de déplacement, l'adaptation permanente à de nouveaux élèves

et à de nouvelles équipes. Le rapport souligne également que l'ancienneté acquise auprès de plusieurs pouvoirs organisateurs peut compliquer, à terme, l'accès à une nomination définitive.

Ces limites n'ont toutefois pas remis en cause l'intérêt du système aux yeux du gouvernement. Le 26 juin, celui-ci a adopté un avant-projet d'arrêté prolongeant l'expérimentation pour l'année scolaire 2026-2027. Celle-ci permettra de financer à nouveau jusqu'à 68 équivalents temps plein répartis dans quatre zones. « En prolongeant cette expérimentation, nous nous donnons les moyens de disposer d'une évaluation complète avant de décider de la généraliser », souligne Valérie Glatigny.

Une nouvelle évaluation est attendue à l'automne 2026. Elle portera cette fois sur l'ensemble de l'année scolaire 2025-2026 et intégrera les résultats de l'extension du dispositif aux zones de Namur et du Brabant wallon.

« En deux ans, j'ai enseigné dans une quinzaine d'écoles »

Changer d'école plusieurs fois par semaine, découvrir de nouvelles équipes, remplacer un collègue malade le lundi et travailler à de la médiation le jeudi : ce fut le quotidien de Romain Hemberg, instituteur au sein d'un pool de remplacement, pendant deux ans. « Dès que je suis sorti de ma formation, on m'a proposé ce poste », se souvient-il. « C'était une opportunité intéressante, parce qu'il est difficile de trouver

« En deux ans, j'ai enseigné dans une quinzaine d'écoles. Cela demande énormément de capacités d'adaptation. Les horaires changent, les équipes aussi, tout comme les élèves. Au début, c'était compliqué. Mais après quatre ou cinq écoles, on prend ses marques. » La plupart des remplacements ne duraient que deux ou trois jours. Lorsque les demandes étaient moins nombreuses, il pouvait rester

tout retenu l'accueil des équipes éducatives. « On est souvent perçu comme le sauveur quand on arrive, parce qu'on soulage les collègues qui auraient autrement dû se répartir les élèves. J'ai toujours été très bien accueilli. » Si les préparations et les tâches administratives lui semblaient moins lourdes que celles d'un titulaire de classe, il souligne aussi les contraintes du poste : les déplacements parfois importants et la nécessité d'être disponible

avantage de stabilité aux enseignants débutants et permettre aux directions de disposer rapidement d'un remplaçant. Ces pools s'inscrivent dans une série de mesures en vue de lutter contre la pénurie d'enseignants qui frappe la FWB. Le dispositif a depuis été prolongé et étendu aux zones de Namur et du Brabant wallon.

Concrètement, des périodes sont octroyées aux pouvoirs organisateurs (PO) des écoles primaires ordinaires des zones concernées. Ceux qui ne disposent pas d'un temps plein peuvent mutualiser leurs périodes afin d'engager ensemble un enseignant remplaçant.

Pensé avant tout pour les enseignants débutants, le dispositif n'exclut pas les enseignants déjà nommés, qui représentaient d'ailleurs près d'un quart des effectifs en 2023-2024. L'enseignant du pool effectue en priorité des remplacements dans les écoles partenaires. Lorsqu'aucune absence ne doit être couverte, il se consacre à des pratiques de différenciation (co-enseignement, remédiation) dans l'école à laquelle il est rattaché.

Les remplacements concernent majoritairement des absences de très courte durée – parfois d'un seul jour – qui ne donnent pas lieu à un financement par la FWB.

Lorsque plusieurs établissements sollicitent simultanément un remplaçant, chaque pool applique ses propres critères de priorité. Dans certains cas, l'enseignant est seulement averti la veille ou le matin même du remplacement.

Un besoin confirmé sur le terrain

L'évaluation, qui porte sur les premiers mois de l'année scolaire 2023-2024, combine une analyse quantitative et qualitative. Premier constat : « Les retours, qu'ils proviennent de pouvoirs organisateurs, de directions ou d'enseignants du pool, sont globalement positifs. »

Les chiffres illustrent cette utilité. Durant la période analysée, les enseignants des pools ont consacré en moyenne 72 % de leur temps à remplacer des collègues absents. Cet indicateur « démontre le besoin existant, auquel la création des pools semble répondre adéquatement », soutient le rapport. En deux mois, les enseignants sont intervenus dans une à neuf écoles différentes. « On constate surtout une très forte utilisation des périodes en octobre, février

temps plein (ETP). Au moment de l'évaluation, seuls 17 enseignants avaient effectivement été engagés. Ils étaient 23 pour 2024-2025. Les pouvoirs organisateurs expliquent principalement cette sous-utilisation par la

Pour Valérie Glatigny, prolonger l'expérimentation « permettra de donner des moyens pour une évaluation complète avant de décider de la généraliser ». © BELGA

directement un emploi stable. Je n'ai pas hésité. »

Le jeune homme, qui enseigne dans le Hainaut, pouvait se déplacer entre Fleurus et Chimay au sein du réseau unique Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE). Il reconnaît avoir abordé cette expérience avec une certaine appréhension.

une semaine dans le même établissement.

« Je ne savais jamais vraiment où j'allais me retrouver. Dans le coffre de ma voiture, j'avais plusieurs bacs remplis de fardes et d'activités pour tous les niveaux. Je piochais dedans en fonction des classes que je découvrais. »

Au fil des mois, il a sur-

té d'être prêt à enseigner dans tous les niveaux.

Aujourd'hui, il ne regrette pas son choix. « Grâce à ces deux années passées au sein d'un même pouvoir organisateur, j'ai pu accumuler suffisamment d'ancienneté pour espérer obtenir ma propre classe à la rentrée prochaine. » CHN



La Libre BELGIQUE

Les ministres de la Santé réclament des espaces frais pour les gens vulnérables

■ Ils ont pris une série de mesures pour affronter les futures vagues de chaleur.

Les chiffres de la surmortalité provoquée par la canicule de juin – 1 747 décès supplémentaires sur l'ensemble du pays – *“rappellent l'importance des mesures de prévention pour toutes les classes d'âge”*, a souligné mercredi Scienzano, l'institut de santé publique.

C'est fort de ce constat, ainsi que d'une série de recommandations des experts du Risk Management Group (RMG), que les différents ministres de la Santé du pays – réunis en Conférence interministérielle (Cim) santé publique – ont acté mercredi une série de mesures complémentaires à celles déjà existantes afin d'affronter les vagues de chaleur.

D'abord, *“une meilleure protection des personnes vulnérables”* est nécessaire, selon le communiqué de la Cim santé. *“Les initiatives existantes visant à contacter les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées isolées, doivent être renforcées et mieux coordonnées.”* Autorités locales, mutualités et autres organismes sociaux sont ici en première ligne.

Évaluation des risques

Ensuite, *“la capacité des centrales d'urgence doit mieux tenir compte des pics prévisibles d'appels”*. Les opérateurs du 112 avaient été inondés d'appels lors du week-end du 26 au

28 juin, impliquant des temps d'attente inhabituellement longs.

Ces opérateurs gèrent aussi les appels au 1733 permettant de joindre un médecin de garde la nuit et le week-end. *“Une concertation est en cours avec les médecins généralistes”* pour soulager le 112 lors des pics d'appels en confiant la gestion du 1733 à d'autres opérateurs.

Les ministres veulent également garantir *“l'accès à des espaces frais”*: *“Dans la mesure du possible, les infrastructures publiques et privées offrant des espaces frais doivent être ouvertes aux groupes vulnérables, avec un accès gratuit à l'eau potable”*. Dans ses recommandations – que *La Libre* a pu lire –, le Risk Management Group estime que *“les bâtiments religieux, tels que les églises et les mosquées, devraient aussi être impliqués pour les publics précaires, notamment les personnes sans abri”*.

Enfin, *“une analyse des risques plus stricte pour les événements [publics]”* doit être effectuée, *“avec une attention particulière à la protection contre la chaleur et aux capacités de secours disponibles”*. Le RMG précise dans sa note que *“ce cadre d'évaluation”* doit notamment faire *“la distinction entre les événements sportifs et culturels”* et tenir compte de *“la disponibilité [...] d'eau gratuite”* et de *“la présence de zones ombragées”*.

Un nouveau plan “Fortes chaleurs”

Certaines mesures proposées par les experts du Risk management group n'ont en revanche pas été re-

tenues à ce stade, comme le fait *“de rendre obligatoire l'accès à de l'eau potable gratuite lors des événements publics”* en cas d'activation de la phase d'alerte du plan Fortes chaleurs.

Le RMG recommandait aussi *“aux autorités compétentes en matière d'emploi et de bien-être au travail de renforcer les mesures de protection des travailleurs exposés à la chaleur, notamment dans les secteurs de la construction et des travaux publics, [ou] de l'agriculture”*. Ce point n'a pas non plus été retenu.

De nouvelles mesures visant à affronter les prochaines canicules pourraient cependant encore être adoptées. La Cim santé a en effet demandé au RMG d'élaborer un nouveau plan Fortes chaleurs et pics d'ozone, basé sur la directive récente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) *“Heat-Health Action Plans 2026”*.

De son côté, l'Institut royal météorologique (IRM) a lancé mercredi soir une nouvelle alerte jaune pour toute la Belgique, au moins jusqu'à dimanche, en raison des températures attendues (32°C dès samedi).

Antoine Clevers

Certaines mesures
proposées
par les experts,
notamment
pour protéger
les travailleurs,
n'ont pas été
retenues à ce stade.